

VILLE DE TUBIZE



Tubize, le 15 janvier 2026

Reçu le

22 JAN. 2026

Comité d'Acquisition
du Brabant wallonSPW - FINANCES - DEPARTEMENT DES
COMITES D'ACQUISITION DU BRABANT
WALLON
12, Avenue Einstein
1300 Wavre

Courrier recommandé

Votre correspondant :
Service Urbanisme
 Nathalie De Col
 02/391.39.52

Notre référence : S39667



IMIO012148000040615

Madame, Monsieur,

**Objet : Vente d'une parcelle - Rue des Frères Vanbellinghen -
 référence cadastrales : Tubize, division 1, section A n°349m7 -
 informations à communiquer aux candidats acquéreurs**

Nous avons appris récemment que vous soumettiez à la vente le bien décrit en objet et repris sur votre site sous la référence 25105-0163-001.

Ce bien est repris dans le périmètre d'un permis d'urbanisation délivré à la Société wallonne du Logement le 25 novembre 2014 (Référence SPW : 25105/LCP4/2013,1/IS/GD et référence de la Ville : PUR2013/001).

Dès lors les options et prescriptions de ce lotissement s'appliquent audit bien. Ces documents ne semblent toutefois pas être communiqués dans les informations urbanistiques mises à disposition dans votre annonce.

Ces options et prescriptions sont téléchargeables à partir du géoportail « walonmap ».

A toutes fins utiles, nous vous informons que ce terrain est repris en jaune, dans le plan masse et dans le plan de destination du lotissement, ce qui correspond à une zone agricole et/ou de loisir. Que cette affectation est également indiquée dans les options urbanistiques (structure d'urbanisation) ainsi que dans les options relatives au paysage.

Par ailleurs, toute demande de permis d'urbanisme (ou de permis unique) sur cette parcelle devra démontrer que ce terrain répond aux conditions de viabilisation décrites à l'article D.IV.55 du CoDT, tenir compte des incidences de la ligne haute tension qui surplombe le terrain à vendre et prendre en compte l'environnement bâti et non bâti.

Des remarques sur la division parcellaire (DI-2021/007), portant entre autres sur le terrain à vendre, ont été rédigées dans la décision prise le 16 avril 2021 par le collège communal.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à communiquer ces éléments aux futurs acquéreurs.

Grand Place 1 - 1480 Tubize
 Tél.: 02 391 39 11 - Fax: 02 391 39 12

www.tubize.be
 info@tubize.be
 Banque: BE32 3401 8182 2902
 BCE : 0207.314.041

Concerne : Vente d'une parcelle - Rue des
 Frères Vanbellinghen - référence cadastrales :
 Tubize, division 1, section A n°349m7 -
 informations à communiquer aux candidats
 acquéreurs

Référence courrier : S39667

Les remarques extraites de cette décision qui portent sur ce terrain sont les suivantes :

- « L'affectation déterminée par le permis d'urbanisation pour cette parcelle est : "zone agricole et/ou de loisirs";
- Seule une modification du permis d'urbanisation (confère article 94§2, 2° du CoDT) permettrait de sortir ces terrains à constituer du périmètre du permis d'urbanisation ;
- Biens repris en zone colorée sur la carte "archéologie" disponible sur walonmap et bien situé à proximité d'un pipe-line (Anvers-Feluy) et d'une ligne à haute tension ;
- Toutes nouvelles divisions à envisager dans le solde de la propriété devrait également être soumises à modifications du permis d'urbanisation sur base de l'article D.IV.94§2 du CoDT et qu'il serait plus opportun alors de gérer l'ensemble des demandes sous une même instruction de dossier afin d'avoir une vue globale et éviter la multiplication des procédures administratives ».

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par Ordonnance :

Le Directeur général,

E. LAURENT



Le Bourgmestre,

S. D'ORAZIO